

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE666

présenté par

Mme Tanguy, M. Mbaye, Mme Thomas, M. Maire, Mme Clapot, M. Da Silva, Mme Genetet,
M. Kokouendo, Mme Lenne, M. Maillard, Mme Park, Mme Provendier, Mme Sylla, Mme Tieгна
et Mme Toutut-Picard

ARTICLE PREMIER**CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

À l'alinéa 36, substituer aux mots :

« en Amérique latine et en Asie »,

les mots :

« en Amérique latine, en Asie, dans le voisinage de l'Union européenne et notamment dans les
pays des Balkans occidentaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permet d'intégrer les régions du voisinage de l'Union européenne et notamment les pays des Balkans occidentaux aux régions dans lesquelles la France s'appuie, dans le cadre de sa politique de développement, sur l'instrument des prêts pour mobiliser d'autres apports financiers.

Le voisinage de l'Union européenne est essentiellement composé de pays à revenu intermédiaire dont les situations économiques et sociales sont lourdement affectées par la crise sanitaire. En cohérence avec les objectifs des politiques européennes de voisinage et d'élargissement, la France doit s'appuyer sur l'instrument des prêts pour mobiliser d'autres apports financiers permettant de soutenir les initiatives de développement dans le voisinage de l'Union européenne.

Plus encore, la France doit renforcer, en application de la stratégie française pour les Balkans occidentaux présentée le 29 avril 2019 par le Président de la République, son investissement pour les pays des Balkans occidentaux. Elle s'est engagée à soutenir la stabilisation et le développement économique et social dans la région. La mise en oeuvre de cette stratégie est déterminante pour cette région dont les pays font actuellement face, selon la Banque mondiale, à une situation difficile les situant dans la catégorie de vulnérabilité la plus élevée ou intermédiaire concernant la situation

des secteurs de soins de santé. Il est donc urgent que la France rende effectives les mesures présentées en 2019.